



HAL
open science

Champ(s) de formation Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Sciences Humaines et Sociales (SHS). 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02036013

HAL Id: hceres-02036013

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036013v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Sciences humaines et sociales"

- Université Toulouse II – Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Nicolas CHAIGNEAU, président du comité
Denis HÛE, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

L'organisation des champs est intervenue après la mise en place de l'offre de formation, et constitue une structuration a posteriori ; il y a cependant une cohérence claire dans le choix des disciplines composant le champ *Sciences humaines et sociales* proposé par l'Université Toulouse II - Jean Jaurès. Celui-ci articule l'ensemble des formations concernées sur les secteurs au sens large de l'histoire (histoire de l'art, archéologie), de la géographie, de l'économie, de la sociologie et de la linguistique, ainsi que de la psychologie et couvre donc un vaste spectre de disciplines regroupées au sein de quatre unités de formation et de recherche (UFR) et un institut : l'UFR *Histoire, arts et archéologie*, l'UFR *Langues, littératures, civilisations étrangères*, l'UFR *Psychologie*, l'UFR *Sciences, espaces, sociétés et* l'Institut supérieur du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation.

Le champ de formations *Sciences humaines et sociales* comprend 11 mentions de licence, 5 mentions de licence professionnelle déclinées en 9 spécialités et 9 mentions de master qui regroupent au total 38 spécialités. Il s'agit, aux côtés des champs *Arts, lettres, langues, philosophie* et *Informatique, mathématiques, technologies*, du plus volumineux (en nombre de formations) des trois champs retenus par l'établissement.

Les 11 licences sont les mentions :

- *Économie - sociologie* ;
- *Information* ;
- *Sciences de l'éducation* ;
- *Sciences du langage* ;
- *Histoire* ;
- *Histoire de l'art et archéologie* ;
- *Histoire-histoire de l'art et archéologie* ;
- *Géographie et aménagement du territoire* ;
- *Sociologie* ;
- *Anthropologie (uniquement en L3 avant 2014 et opérationnelle depuis sur les trois années)* ;
- *Psychologie*.

Les 9 licences professionnelles sont regroupées au sein de 5 mentions :

- la mention *Aménagement du territoire et urbanisme* qui comporte trois spécialités intitulées :
 - o *Entreprises et développement local* ;
 - o *Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux* ;
 - o *Métiers de l'administration territoriale* ;
- la mention *Développement et protection du patrimoine culturel* qui propose une unique spécialité :
 - o *Images et histoire* ;
- la mention *Intervention sociale* qui comprend également une seule spécialité :
 - o *Animation* ;
- la mention *Hôtellerie et tourisme* qui intègre les trois spécialités :
 - o *Ingénierie, conception, organisation et gestion des systèmes hôteliers et de restauration* ;
 - o *Ingénierie, conception, organisation et gestion des systèmes de restauration collective* ;
 - o *Nouvelles technologies de communication et de distribution appliquées au tourisme* ;
- enfin, la mention *Métiers de l'édition* qui comporte une spécialité :
 - o *Techniques et pratiques rédactionnelles appliquées à l'édition*.

S'y ajoutent 9 masters qui comportent au total 38 spécialités :

- *Master Anthropologie sociale et historique* ;
- *Master Histoire, histoire de l'art et archéologie* (sept spécialités : - *Arts et cultures de la Préhistoire à la Protohistoire : Europe, Afrique* ; - *Études médiévales* ; - *Histoire de l'art et patrimoine moderne et contemporain* ; - *Histoire et civilisations modernes et contemporaines* ; - *Métiers de l'art : documentation des œuvres* ; - *Patrimoine* ; - *Sciences de l'Antiquité*) ;
- *Master Psychologie* (six spécialités, déclinées en parcours professionnel et parcours recherche (sauf *Psychologie gériatologique*) : - *Psychologie clinique : psychopathologie, interculturelle et psychanalytique* ; - *Psychologie clinique et de la santé* ; - *Psychologie gériatologique* ; - *Psychologie sociale du travail et des organisations* ; - *Psychologie du développement* (spécialité délocalisée à Hanoï) ; - *Ergonomie cognitive et ingénierie linguistique*) ;
- *Master Géographie et aménagement* (cinq spécialités : - *Aménagement et projets de territoires (APTER)* ; - *Développement des territoires ruraux : acteurs, stratégies, ingénierie (DTR)* ; - *Villes et territoires (VT)* ; - *Géographie de l'environnement et du paysage (GEP)* ; - *Géomatique (SIGMA)*) ;

- Master *Sociologie* (cinq spécialités : - *Genre, égalité et politiques sociales* ; - *Management de l'action publique et des entreprises* ; - *Médiation, intervention sociale* ; - *Politique environnementale et pratiques sociales* ; - *Recherche et études sociologiques*).
- Master *Information - communication* (trois spécialités : - *Archives et images* ; - *Édition imprimée et électronique* ; - *Ingénierie du document électronique*).
- Master *Innovation par l'économie sociale et les TIC* (deux spécialités : - *Innovation par l'économie sociale* ; - *Innovation technologique et territoires*).
- Master *Sciences de l'éducation et de la formation* (cinq spécialités : - *Encadrement des services de santé* ; - *Formation de formateurs* ; - *Métiers et pratiques du développement professionnel* ; - *Politiques, enfance, jeunesse* ; - *Recherche en éducation formation et pratiques sociales*).
- Master *Sciences du langage* (trois spécialités : - *Ergonomie cognitive et ingénierie linguistique* ; - *Linguistique, cognition, communication* ; - *Apprentissage et didactique du français langue étrangère et seconde*).
- Master *Tourisme, hôtellerie, alimentation* (deux spécialités : - *Tourisme et hôtellerie* ; - *Alimentation*).

L'Université Toulouse II - Jean Jaurès est depuis longtemps une université assez importante pour avoir assis sa notoriété dans le domaine des sciences humaines dans l'ensemble du Sud-Ouest, occupant une place centrale dans un bassin qui la met à égale distance de Bordeaux, Montpellier et Clermont-Ferrand ; elle constitue de ce fait un pôle naturel où s'étudie l'ensemble des disciplines générales au niveau de la licence, et peut proposer un éventail de formations particulièrement reconnues sur le plan du master.

L'université compte 11 unités mixtes de recherche et 11 équipes d'accueil, certains de ces laboratoires étant eux-mêmes structurés autour de plusieurs équipes. L'ensemble offre un panel de recherche à la fois large et reconnu, ce qui permet à la communauté d'enseignants-chercheurs de proposer des formations effectivement adossées à la recherche. Dans le champ *Sciences humaines et sociales*, ce sont plus de 300 enseignants-chercheurs répartis de façon équilibrée entre histoire/histoire de l'art, géographie/ sociologie, psychologie, sciences du langage et ISTHIA (Institut supérieur du tourisme de l'hôtellerie et de l'alimentation), auxquels il faut ajouter des aters, doctorants et professeurs invités. On regrettera que le nombre des professionnels associés ne soit pas systématiquement explicité.

Enfin, le dynamisme démographique et économique de la région garantit non seulement un fort afflux étudiant, mais aussi un bassin d'emploi plus attractif que d'autres régions, et facilite la recherche de stages pour les formations qui les prévoient. Les formations ont mis en place, pour la plupart, un partenariat fécond avec diverses structures, collectivités et institutions locales et régionales (par exemple, avec les musées et les archives pour l'histoire et l'histoire de l'art, avec la plupart des maisons d'édition de la région pour la licence professionnelle, avec le Centre Hospitalier Universitaire et autres structures sanitaires et sociales). Cependant, dans certains cas (par exemple, une formation de psychologie), ces partenariats ne sont pas évoqués.

Synthèse de l'évaluation des formations

L'université propose un éventail de formations tout à fait cohérentes, eu égard aux besoins d'une grande région, et sait équilibrer un programme de formation générale au niveau de la licence et des propositions de spécialisations plus pointues et professionnalisantes au niveau des masters.

Dans leur très grande majorité, les formations du champ considéré présentent une architecture tout à fait satisfaisante en ce qu'elle est à la fois lisible et fondée sur des objectifs scientifiques et professionnels bien identifiés. Les licences et les masters, en particulier, bénéficient du choix volontariste fait par l'établissement de définir une structure-type unique sur les trois années de la licence et les trois premiers semestres de master, qui est d'une grande clarté et garantit aux étudiants une spécialisation réellement progressive. Ce schéma est principalement pensé de manière à permettre l'acquisition tout à la fois de connaissances disciplinaires, de compétences transversales (notamment en informatique), et d'éléments de professionnalisation. Il permet en outre une bonne articulation des cursus entre eux, et ce tant au niveau licence (où la discipline propre à une mention peut être associée, dans le parcours de l'étudiant, à celle d'une autre mention) qu'au niveau master. Une telle organisation permet par ailleurs de faciliter les réorientations des étudiants en cours de formation. La place qu'occupent les neuf licences professionnelles du champ dans cette architecture d'ensemble est en revanche difficile à percevoir : la plupart du temps, on ne saisit pas bien, notamment, comment celles-ci s'articulent avec l'offre de licences générales et s'il existe ou non des passerelles favorisant, pour certains étudiants, l'orientation des secondes vers les premières. L'articulation entre les licences et les masters est en revanche plus claire et les diplômés des différentes licences peuvent, *en principe*, prolonger leur parcours de formation dans des masters ancrés dans la même discipline que celle pour laquelle ils ont initialement opté. Dans la pratique, il semble toutefois que ces poursuites d'études soient parfois d'un volume assez faible au regard du nombre de

diplômés (on pense ici aux étudiants issus des licences *Information* et *Sciences du langage* qui sont peu nombreux à s'inscrire dans les masters qui sont pourtant présentés comme constituant des débouchés naturels). Un problème comparable se pose avec le master *Psychologie*, où, si l'entrée en première année de master (M1) est de droit, le passage dans une spécialité de deuxième année de master (M2) est très difficile, car sélectif. S'agissant, toujours, de l'architecture, on signale la formation *Histoire-histoire de l'art et archéologie*, qui semble redondante aux deux autres licences existantes (*Histoire*, et *Histoire de l'art et archéologie*), et ne peut mettre en avant des débouchés spécifiques. On peut également s'interroger sur l'affichage d'un parcours *Histoire bilingue* (anglais, espagnol), qui ne semble pas différent du parcours *Histoire* avec disciplines associées (anglais, espagnol). À ces réserves près, les parcours proposés aux étudiants, mettant en avant une spécialisation progressive, semblent répondre aux besoins, ouvrant pour certains directement sur la vie professionnelle, pour la plupart vers des masters professionnalisants.

Au-delà de ces quelques éléments d'appréciation relatifs au paysage d'ensemble des formations du champ, il faut souligner ici que le contenu des différents parcours proposés offre un bon équilibre entre l'enseignement des disciplines proprement dites, la formation à la recherche, et ce qui relève de l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers visés. On peut noter ainsi une volonté assez nette, dans certaines licences (comme l'illustre la licence *Information*) de renforcer le lien entre le contenu de la formation initiale et les ouvertures que celle-ci peut offrir vers les métiers de la recherche. Il en va de même pour ce qui est des masters où la formation à la recherche est bien présente et assurée par des enseignants-chercheurs parfaitement qualifiés pour l'offrir (on notera toutefois qu'en dépit de ces efforts, le taux de poursuite en doctorat reste parfois faible, par exemple dans la mention *Information-communication*).

L'espace important qui est accordé, dans les différents cursus, à la professionnalisation est également un trait qui caractérise la très grande majorité des formations du champ. Pour ce qui est des licences, les étudiants doivent ainsi obligatoirement suivre, tout au long du cycle, des modules d'accompagnement de projet et d'insertion qui constituent un levier tout à fait pertinent pour favoriser l'acquisition de compétences professionnelles. Ce dispositif est en outre adossé à une réflexion approfondie, de la part des équipes pédagogiques des licences, sur la capacité (réelle) des sciences humaines et sociales à former à des métiers précis. Il en va de même s'agissant des masters où la professionnalisation des études occupe, dans la plupart des maquettes, un rôle central (on peut avancer ici l'exemple, parmi d'autres, du master *Histoire de l'art et archéologie* qui s'efforce de préparer les étudiants à la vie professionnelle par le biais de nombreux stages, ou bien encore celui des masters *Sociologie* et *Géographie* qui mettent l'accent sur la professionnalisation). Ce rôle se trouve renforcé par la présence, dans presque toutes les mentions du champ, à l'exception d'*Anthropologie*, d'un nombre tout à fait important d'intervenants issus du monde socio-économique (et exerçant, la plupart du temps, dans des structures privées ou publiques représentatives des débouchés auxquels les étudiants sont préparés). L'exigence de la préparation des étudiants de masters aux besoins professionnels reste toutefois encore inégalement prise en compte selon les formations - ainsi en est-il du master *Anthropologie*, dont on peut s'interroger sur la préparation qu'il offre à la vie professionnelle. Les licences professionnelles, quant à elles, sont toutes bien ancrées dans le monde professionnel, tant par la structure des diplômes que grâce à un engagement important, dans les enseignements, d'intervenants extérieurs.

Le bilan est plus contrasté s'agissant de la place dévolue aux stages, domaine dans lequel il règne une certaine hétérogénéité entre les formations de même niveau de cycle (à l'exception des licences professionnelles qui proposent naturellement toutes un stage selon des modalités assez similaires). Dans les licences générales, ce stage est, en troisième année, parfois obligatoire (comme c'est le cas dans la licence *Information*), plus souvent facultatif (dans les mentions *Économie-sociologie*, *Sciences de l'éducation*, *Sciences du langage*), ou même apparemment inexistant (comme en troisième année de licence L3 *Anthropologie*) sans que l'on comprenne vraiment ce qui, du point de vue des objectifs pédagogiques, justifie qu'une option ou une autre soit retenue. Une grande diversité règne aussi en matière de volumes horaires. Ainsi, et par exemple, la licence *Géographie et aménagement du territoire* propose des stages d'une semaine (ce qui est trop court) à un mois et demi (ce qui est long), tandis que la mention *Psychologie* propose 75 heures de stage d'observation en L3. En première année de master, les durées minimales du stage vont du simple au double d'une mention à l'autre et celui-ci n'est pas toujours obligatoire (le stage est facultatif dans la mention *Sciences de l'éducation et de la formation*) ; les durées sont très importantes en *Géographie*, *Psychologie* et *Sociologie*, importantes en *Histoire de l'art et archéologie* (avec des dispositifs de certification professionnelle) ; les stages sont moins abondants en *Anthropologie*. Majoritairement, ils constituent un bon indice de l'insertion professionnelle liée à la formation. Par ailleurs, la part importante donnée aux stages finit par réduire la part laissée à la formation disciplinaire et à la recherche, ce qui peut être également dommageable, par exemple en *Psychologie*. Si l'on comprend bien l'intérêt de laisser aux équipes pédagogiques une marge d'appréciation quant aux modalités et l'organisation des stages au sein des parcours, il semble que celle-ci ait, au final, pour conséquence une assez grande diversité des pratiques qui nuit à l'homogénéité pédagogique du champ (sans que cela ne remette toutefois en cause la forte dimension professionnalisante de celui-ci).

L'internationalisation est une volonté affichée de l'université, qui met en avant de nombreux partenariats. Ils ne sont pas dans la réalité aussi profitables qu'on le souhaiterait : la mobilité entrante ou sortante des formations de ce champ touche au mieux quelques dizaines d'étudiants ; des partenariats ciblés, en histoire ou histoire de l'art, pourraient inviter à une internationalisation plus effective (on mesure bien toutefois que ces mobilités sont souvent entravées par la fragilité économique de beaucoup d'étudiants). À l'exception des formations en anthropologie ou en histoire de l'art (qui ont des partenariats privilégiés avec des universités étrangères, mais où l'internationalisation est là encore en retrait de ce que l'on attendrait) et des diplômés portés par l'Institut supérieur du tourisme de l'hôtellerie et de l'alimentation qui bénéficient notamment des relations que celui-ci entretient avec l'Université Taylor de Kuala-Lumpur en Malaisie (cela concerne principalement les deux mentions de licence professionnelle *Hôtellerie et Tourisme* et la mention de master *Tourisme, hôtellerie, alimentation*), les formations du champ n'entretiennent pas de partenariats internationaux particuliers (conventions bilatérales, doubles diplômes). Les perspectives de mobilité offertes aux étudiants semblent en conséquence restreintes aux accords d'échange Erasmus. De manière générale, les dossiers de mentions, tous cycles confondus, restent souvent évasifs sur les dispositifs susceptibles d'encourager la mobilité internationale des étudiants. À ce point de fragilité, s'en ajoute un second qui tient à la place de l'enseignement des langues dans certains parcours : si cet enseignement occupe une part importante du cursus des licences générales, il est totalement absent de certaines licences professionnelles et parfois réduit à un choix d'options dans les mentions de masters considérées (sans que la particularité des débouchés visés ne le justifie).

En matière d'accompagnement des étudiants, des efforts sont faits dans presque toutes les formations à accès libre pour organiser, tout au long de la licence, des parrainages, des tutorats et des mises à niveau méthodologiques, aussi bien du travail universitaire en général que de certaines disciplines ; des soutiens, des mises à niveau d'urgence (aucune indication n'est donnée par exemple sur ce point dans la licence *Histoire-histoire de l'art et archéologie*, alors qu'il y a un fort taux d'échec). Un certain nombre d'outils de soutien sont disponibles sur la plateforme numérique. Mais les constats sont les mêmes qu'ailleurs et déplorent la disproportion entre les moyens engagés et la faible implication des étudiants pour des résultats décevants. On pourra regretter également que les passerelles et les aides à la réorientation ne soient pas formalisées ; le plus souvent, elles semblent se résumer à des conseils dispensés par les enseignants et à des propositions au coup par coup, dans le cadre des schémas proposés dans le document champs, qui restent théoriques. Les données de réorientation et d'utilisation des passerelles ne semblent pas analysées.

En cours de mise en place au niveau de l'université, l'e-portfolio constitue une base solide de valorisation des compétences extérieures au strict cursus universitaire. La maîtrise de cet outil donne lieu à une formation au cours de la première année de chaque formation, créditée de deux ECTS par semestre. Des modules de préparation au C2i sont intégrés dans la maquette et seront affectés d'un ECTS lors de la prochaine campagne. Il existe une unité d'enseignement par semestre de préparation à la professionnalisation, ainsi qu'un module de langue vivante tout au long de la formation. S'agissant, enfin, des modalités d'enseignement, les dossiers mettent en avant l'enseignement dispensé en présentiel ; des dispositifs existent cependant au niveau de l'enseignement à distance pour l'ensemble des formations examinées ici (sauf *Histoire de l'art et archéologie*) ; l'effort porté sur la plateforme numérique est destiné à répondre aux difficultés liées aux situations particulières des étudiants ; le choix d'un contrôle continu systématisé laisse aux enseignants la liberté d'adapter leurs contrôles des connaissances.

On l'a souligné plus haut, l'importance de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès et de son bassin est telle que non seulement les unités de recherche sont reconnues, mais que les débouchés professionnels en sont facilités. Les formations du champ *Sciences humaines et sociales* peuvent toutes, presque sans exception, se prévaloir d'un bon enracinement dans leur environnement scientifique et socio-économique (si bien qu'établir ici des distinctions entre les différentes formations n'a guère de sens). De fait, l'adossement des mentions à la recherche est toujours de qualité et repose sur des unités de recherche reconnues dont les thèmes sont en résonance avec les champs couverts par les formations (même dans le cas des licences professionnelles où le lien formation-recherche ne s'impose pas toujours facilement). Si certaines formations s'appuient de façon privilégiée sur l'excellence de la recherche et de partenariats prestigieux, d'autres ont su s'intégrer dans les réseaux spécialisés chaque fois que cela était possible : les nombreux stages d'une part, et l'intervention dans de nombreux masters d'un fort pourcentage d'enseignements dispensés par des professionnels d'autre part, montrent une insertion exemplaire dans le tissu économique et culturel de la région. Le souci des responsables de mentions de s'assurer de la solidité de l'ancrage de leurs diplômés dans le tissu socio-économique de proximité se traduit en somme par l'existence de nombreux partenariats avec les milieux socio-économiques locaux (entreprises, collectivités du secteur public). Ces relations irriguent les formations, soit directement (à travers la présence des partenaires dans les enseignements proprement dits), soit indirectement (en offrant des perspectives de débouchés aux étudiants).

La qualité des équipes pédagogiques constituées pour animer les parcours offerts aux étudiants constitue également un trait commun à la quasi-totalité des formations du champ. Que ce soit en licence, licence professionnelle ou master, ces équipes présentent en effet une composition bien équilibrée entre enseignants-chercheurs (souvent issus de plusieurs disciplines, quand les spécificités de la formation l'exigent) et intervenants extérieurs provenant des milieux professionnels visés.

Les pilotages des formations sont irréguliers et dépendent pour une part de la nature de la formation. Les conseils de perfectionnement ne sont ainsi en place que dans 5 des licences considérées sur 11 (*Information, Sciences de l'éducation, Histoire de l'art et archéologie, Psychologie, Anthropologie-ethnologie*). Ils sont davantage déployés en master, mais ne concernent parfois, étrangement, qu'une partie des spécialités d'une même mention (comme dans la mention *Sciences du langage*). On ne note aucun pilotage formalisé en *Sociologie*, en licence comme en master (sauf un conseil de perfectionnement dans une spécialité), ainsi qu'en *Psychologie*. On constate l'existence d'un conseil pédagogique dans le master *Anthropologie*, aux compétences et aux missions peu déterminées. Un conseil de perfectionnement existe dans deux parcours du master *Histoire de l'art*, et n'est pas encore mis en place dans l'ensemble des formations du département. En outre, quand ces conseils existent, la nature exacte de leurs attributions n'est pas toujours d'une grande clarté. Ces constats tiennent cependant probablement en partie à des défauts de présentation des dossiers des formations. Preuve en est l'exemple offert par les licences professionnelles du champ : alors qu'il ne fait guère de doute que, par construction, des conseils réunissant universitaires et partenaires extérieurs sont en fonction dans chacune d'entre elles, près de la moitié des dossiers n'en font pas état explicitement. Ce flou n'est pas sans conséquence sur l'appréciation que l'on peut porter sur les dispositifs d'autoévaluation existant dans les formations, et notamment l'évaluation des enseignements par les étudiants. Dans un nombre non négligeable de dossiers de formation du champ, on ne trouve guère de trace tangible du travail important réalisé par l'université pour s'assurer que chaque année d'obtention de diplôme (soit la « L3 » pour les licences générales et le « M2 » pour les masters) fasse l'objet d'une évaluation par les étudiants, même si quelques formations s'en préoccupent, croisant bilans personnels et enquêtes anonymes sur internet. Il semble qu'il y ait ici une difficulté à faire en sorte que les équipes pédagogiques parviennent à mieux se saisir de ces questions.

Les formations du champ apparaissent, s'agissant des licences générales, comme globalement attractives : les effectifs sont en effet à la fois nombreux (parfois, comme dans la licence *Psychologie*, au point de poser des problèmes de sureffectifs) et, en règle générale, plutôt orientés à la hausse sur les dernières années, même si on observe ponctuellement des variations à la baisse pour telle ou telle licence une année donnée. Les licences professionnelles font, pour leur part, l'objet de demandes d'admission généralement importantes, et la plupart ont choisi de stabiliser leur effectif afin de pouvoir garantir un encadrement de qualité aux étudiants inscrits (seule la licence professionnelle *Images et histoire* semble affectée par une baisse récente et importante du nombre d'admis). Le bilan est moins satisfaisant pour ce qui est des masters : les effectifs sont parfois relativement faibles, tant en première année de master (c'est le cas de la mention *Information-communication*) que dans certaines spécialités (comme dans la mention *Sciences du langage* où deux des trois spécialités n'accueillent qu'un petit nombre d'étudiants). De manière générale, il apparaît qu'une partie de ces phénomènes observés en master tient aux difficultés éprouvées par la majorité des licences du champ à atteindre un taux de diplômés qui soit en adéquation avec la surface de l'offre de second cycle.

Précisément, à l'exception de la licence *Information* qui obtient un taux de diplômés élevé au regard du nombre d'inscrits en troisième année, la plupart des licences affiche un taux de validation de diplômes assez faible (aux alentours de, ou inférieurs à, 60 % des effectifs inscrits en dernière année). Le constat n'est guère plus favorable s'agissant des masters : toutes les mentions sont marquées par des taux de réussite parfois vraiment bas, ou par des recrutements-couperets à l'issue du M1, sans solution de repli pour les étudiants non retenus en M2 (à titre d'exemple, la mention *Psychologie* présente un fort taux d'échec entre le M1 et le M2 sans que l'on puisse connaître le devenir des étudiants non admis en M2. Certes, cela se manifeste, suivant les mentions, à des degrés divers, et parfois principalement en première année ou bien dans certaines spécialités. Il n'en demeure pas moins qu'aucune formation de niveau master du champ n'est épargnée par le phénomène. Dans ce contexte, il apparaît que, tant dans les licences générales qu'au sein des masters, les dispositifs d'aide à la réussite mis en place sont encore sous-dimensionnés, en dépit des efforts réalisés par l'établissement ces dernières années pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants et remédier à la fragilité d'une population se pressant dans des formations attirantes mais aux faibles débouchés (dispositif d'orientation active, pré-rentree universitaire, parrainage d'étudiants, tutorat sont autant d'exemples d'actions mises en place en licence). Cette préoccupation de l'université pour la réussite des étudiants, dont on ne doute pas qu'elle est partagée par les équipes pédagogiques, ne trouve en réalité que peu d'écho dans les dossiers des formations du champ qui restent, dans leur quasi-totalité, très en retrait sur cette question (compte tenu du niveau constaté des taux de réussite). Ce diagnostic ne concerne pas les licences professionnelles qui témoignent de bons taux de réussite. Celles-ci sont cependant marquées, pour près de la moitié d'entre elles, par un taux de poursuite d'études en master bien trop élevé pour des formations dont la vocation est l'insertion professionnelle immédiate (cela concerne deux des trois spécialités de la mention *Hôtellerie et tourisme* et les spécialités *Entreprises et développement local* et *Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux*).

Le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants dans les formations reste quant à lui, pour l'heure, largement encore à l'état prospectif. Très majoritairement, les dossiers renvoient en effet à la démarche de l'établissement visant à mettre en place un e-portfolio dont la vocation est d'améliorer tant le suivi que la valorisation des compétences validées par les étudiants. Le suivi des diplômés - et en particulier celui de l'insertion professionnelle -, est pour sa part assuré en premier lieu par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université. Les résultats sont communiqués aux responsables de formations qui, parfois, notamment pour ce qui est des licences professionnelles et certains parcours des masters (*Sociologie, Géographie, Histoire de l'art*), s'efforcent de tirer parti de leur proximité avec les diplômés pour réaliser leur propre enquête d'insertion. La conjugaison de ces deux niveaux de suivi rend l'analyse des données parfois complexe. La généralisation de Viadeo présentée dans certains dossiers comme plateforme intermédiaire des « anciens élèves » pourra sans doute à terme permettre de connaître de façon plus fine le devenir des étudiants, toujours difficile à établir précisément. En l'état actuel, les informations sont rares et peu représentatives. Il ressort toutefois des éléments amassés que le taux d'emploi des diplômés des mentions de master du champ est souvent satisfaisant - si l'on peut se fier à des enquêtes à très faible taux de réponse. Il en va de même pour ce qui est des licences professionnelles qui affichent des taux d'insertion tout à fait corrects (sauf celles, naturellement, qui voient une partie importante de leurs diplômés poursuivre en master). Reste qu'au-delà de ces traits généraux, de nombreux rapports sur les formations du champ insistent sur le caractère non seulement incertain (du fait, notamment, de taux de réponse parfois extrêmement faibles des enquêtés), mais aussi imprécis de ces données : faute d'informations détaillées sur les métiers précis occupés ou encore la nature de l'emploi obtenu (à durée déterminée ou non par exemple), il est en effet souvent difficile de juger de la qualité réelle de l'insertion professionnelle des diplômés.

Avis du comité d'experts

Le dossier transmis par l'université rappelle que la notion de champ est récente et qu'elle n'a pas encore donné sa mesure en termes de restructuration. Les choix opérés dans la constitution de ce champ dégagent cependant une cohérence tout à fait satisfaisante, et l'on peut constater que des mutualisations et des communautés de démarche tendent à se mettre en place : le champ de formation *Sciences humaines et sociales* possède en effet des traits caractéristiques qui lui confèrent à la fois une identité claire et bien affirmée dans certains domaines. Ce champ est en premier lieu parfaitement inséré dans la politique de l'établissement (il en décline les grands principes). Il repose en outre sur un regroupement de grands secteurs disciplinaires qui, non seulement fait sens, mais permet également de faire apparaître un vaste ensemble de parcours qui ont en commun d'articuler du mieux possible formation disciplinaire en sciences humaines et sociales (adossée à un environnement recherche tout à fait satisfaisant) et préparation à des métiers bien identifiés. L'Université Toulouse II - Jean Jaurès a su en réalité depuis longtemps valoriser les *Sciences humaines et sociales*, et ménager efficacement une articulation entre la recherche et la professionnalisation. C'est un équilibre difficile qui semble ici exemplairement réussi. Les formations proposées sont ainsi pour une part classiques et répondent aux besoins d'une société en attente de formation, mais elles savent aussi efficacement s'élargir et s'affiner pour proposer des spécialisations qui font appel aux compétences des divers champs couverts par l'université ou qui répondent spécifiquement aux besoins d'une profession. En somme, la dimension professionnalisante des formations concernées, leur proximité avec la recherche (nourrie par des équipes pédagogiques de qualité) et la richesse de leurs relations socio-économiques sont des éléments de force qui méritent véritablement d'être soulignés. Ce champ possède au final, au regard du paysage universitaire et socio-économique de proximité, de vraies spécificités qui lui donnent toute pertinence.

L'offre de formation parvient ainsi à une bonne cohérence sur le plan local - l'université à vocation généraliste dans un grand bassin géographique - mais également à une visibilité et à une spécificité au niveau des licences professionnelles et des masters qui la rendent originale au plan national. On peut à cet égard regretter qu'elle ne puisse bénéficier, pour l'heure, d'une réelle visibilité à l'international, faute d'une ouverture suffisante des formations dans ce domaine.

La coordination au sein du champ lui-même est davantage sujette à questionnements. Si, au sein d'un même cycle, l'adoption d'une « maquette type » favorise, dans les faits, mutualisations et passerelles entre différentes mentions, la clarté et l'efficacité de l'articulation, des licences professionnelles aux licences générales et de celles-ci aux masters restent largement perfectibles (comme l'illustrent les difficultés rencontrées pour assurer des poursuites d'études en grand nombre aux diplômés de licences dans les masters du champ). La question de la réussite des étudiants est également un élément au sujet duquel la coordination paraît insuffisante, tant il apparaît qu'il concerne un grand nombre des formations du champ. Enfin, il semble qu'il en va de même pour ce qui est des dispositifs mis en place pour piloter les formations : ceux-ci sont en effet encore très inégalement développés à l'intérieur du champ (ce qui tend à réduire l'unité de celui-ci).

Conclusions

Le champ de formation *Sciences humaines et sociales* est composé de formations qui sont indéniablement de qualité et qui, très majoritairement, affichent un positionnement clair et proposent des objectifs lisibles et pertinents. Les formations tirent notamment profit de la politique bien affirmée de l'université, dont le fondement consiste à renforcer simultanément une approche de la formation centrée sur les métiers et les liens entre formation et recherche. On ne peut ici qu'encourager l'établissement à poursuivre dans cette voie qui permet de donner aux nombreuses disciplines qui composent le spectre des sciences humaines et sociales toute leur dimension et donne au champ un réel pouvoir d'attractivité.

Il existe toutefois des marges de progression encore importantes dans certains domaines qui engagent la capacité de ce champ à jouer un rôle central dans la stratégie de l'établissement. L'accompagnement des étudiants, l'ouverture internationale et le pilotage des formations, en particulier, sont des sujets qui mériteraient de faire l'objet d'une réflexion approfondie. Il reste en effet, dans ces trois points, à définir une stratégie commune et partagée entre les différentes mentions de diplômes (l'hétérogénéité paraît encore bien grande) et à s'assurer de sa déclinaison au moyen d'une coordination réelle qui engage toutes les formations dans le même sens. Au regard de la surface très importante du champ (et notamment de l'étendue des disciplines concernées), l'enjeu est de taille, mais l'université possède des atouts et est parfaitement armée pour l'atteindre.

Pour cela, elle peut s'appuyer sur de nombreux atouts. Le plus remarquable concerne la qualité des formations et leur structuration progressive. Ces formations permettent pour la plupart de passer d'une approche généraliste à un vrai projet professionnel. Elles proposent en général une véritable articulation entre formation disciplinaire et insertion professionnelle, notamment par l'existence de stages, dont il restera à évaluer finement la place et l'efficacité. Cette articulation va évidemment de pair avec d'autres dispositifs, comme, par exemple, le suivi du projet professionnel tout au long de la formation, qui évolue d'ailleurs en fonction du besoin des étudiants, ou encore les efforts d'innovation pédagogique de certaines formations (par exemple, la spécialité *Politique environnementale et pratiques sociales* (PEPS) du master *Sociologie*) qui méritent d'être soutenus. Enfin, il faut noter le caractère unique et exemplaire de certaines formations aux débouchés assurés (licence professionnelle, certains parcours de masters).

En revanche, certains points de vigilance concernent des points faibles à corriger et/ou dépasser. Au-delà d'éléments directement liés à certains diplômes (licence *Anthropologie* restructurée depuis la rentrée 2014 ; statut de la formation *Histoire - histoire de l'art et archéologie*, dont on ne sait pas s'il s'agit d'un parcours, d'une licence spécifique ou d'une formation bidisciplinaire), ce sont des éléments communs à l'ensemble des formations (que l'on retrouve certes pour une bonne part dans l'ensemble des universités françaises). C'est le cas de l'hétérogénéité de la démarche de l'évaluation (autoévaluation, évaluation des enseignements par les étudiants, conseils de perfectionnement), de la mise en place des échanges internationaux, ou encore les processus de suivi des étudiants une fois sortis de l'université, qu'ils aient validé ou pas leur formation. Ce dernier point est étroitement lié à la thématique de la réussite étudiante, qui semble ici correcte une fois la première année de licence passée, mais qui reste un souci en première année de licence, malgré des dispositifs nombreux et variés. Le champ de formation *Sciences humaines et sociales* semble pourtant ici bien placé pour permettre à l'université de se fixer des objectifs ambitieux en la matière.

Observations de l'établissement

Champ « Sciences Humaines et Sociales (SHS) »

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3FO160011157-RT

■ Observations :

Ouverture des formations à l'international :

Les dispositifs à l'international, proposés à tous les étudiants, sont les suivants :

- La procédure « Favoriser la mobilité d'étude à l'étranger », il s'agit d'inciter les étudiants à vivre une expérience à l'étranger pendant leur formation.
- La procédure Valider les périodes d'études : c'est une décision en CA, il s'agit de reconnaître les mobilités des étudiants comme partie intégrante de leur diplôme.
- La procédure de mise en place de doubles diplômes –vrai atout pour les étudiants en mobilité et pour le renforcement de certains partenariats. La plupart sont en langues et Arts (excepté les délocalisations).
- La semaine d'orientation internationale pour tous les étudiants étrangers en échange qui intègrent les formations de l'UT2J.
- Chaque département et UFR a nommé un coordinateur Erasmus/RI qui se charge des mobilités de ces étudiants au niveau pédagogique, ils ont un guide qui récapitule tous les dispositifs de mobilité internationale.

Par ailleurs, l'établissement met en place des dispositifs spécifiques (qui n'existent pas dans toutes les universités) :

- Mise en place des bourses "Mirail Mundi" depuis 2013-2014 (une cinquantaine de 500 à 700 euros pour les étudiants qui ne bénéficient d'aucune bourse).
- Association d'étudiants internationaux EIMA (European and International Mirail association) qui améliore considérablement l'accueil des étudiants étrangers (avec un budget fourni par UT2J) et facilite les départs.
- Grand nombre d'accords avec très peu d'accords dormant suite à une actualisation récente de cette liste (287 accords internationaux dont 155 accords Erasmus). Ces accords sont fréquemment de haut niveau (une quinzaine ont été signés avec des universités classées dans les 100 premières mondiales) et souvent ouverts à la plupart des étudiants du L2 au M2. Ainsi, par exemple, nous cherchons à rendre possible des échanges avec la Chine et le Japon en dehors du domaine strict de l'apprentissage de la langue en exploitant les possibilités des cursus en anglais des grandes universités partenaires.
- Atteinte d'un équilibre entre les sortants et les entrants (autour de 450 dans chaque sens cette année, alors que la plupart des universités françaises ont plus d'entrants que de sortants, ce qui est synonyme de déficit financier, par exemple dans le système Erasmus actuel, quand la France investit 100 euros elle n'en récolte que 60, notre université ne contribue donc plus à ce déficit).
- Mise en place, en 2014, d'une cellule de soutien aux projets internationaux qui constitue un guichet unique d'information, de conseil et d'aide pour tous les enseignants-chercheurs qui ont un projet international,
- Travail en étroite collaboration avec la COMUE qui offre des services transversaux (cautions pour les logements, aide juridique d'urgence, Toul'box pour les étudiants et enseignants étrangers désirant s'installer facilement à Toulouse) et met à disposition trois bureaux permanents à l'étranger (Chine, Indonésie, Brésil).
- L'ensemble des cours, ou parties de cours, enseignés en anglais, ont été rassemblés et mis en évidence sur le site internet (<http://www.univ-tlse2.fr/home/why-study-at-ut2j/-/courses-taught-in-english-at-ut2j-302916.kjsp?RH=UTM-EN>)
- L'offre de formation comprend deux licences bilingues en histoire depuis 2012 (français-anglais et français-espagnol) dont la troisième année est réalisée obligatoirement à l'étranger, ainsi qu'une dizaine de Masters "internationaux".

Conseils de perfectionnement :

La mise en place des conseils de perfectionnement va se réaliser de manière progressive jusqu'à la rentrée 2016. Une attention spécifique sera apportée à la représentativité des différents acteurs : universitaires, partenaires et professionnels, et étudiants. La mise en place des conseils de perfectionnement permettra, par ailleurs, une meilleure prise en compte des résultats de l'évaluation des formations dans l'objectif d'améliorer la qualité des formations.

Stages :

Dès l'élaboration du contrat 2011-2015, les stages étaient présents dans les architectures de Licences professionnelles et de Masters, et laissés à l'appréciation des équipes pédagogiques pour les Licences générales dont une partie ont proposés un stage obligatoire ou facultatif. Depuis la mise en conformité des Licences générales en Décembre 2013 (mise en application à la rentrée 2014), l'ensemble des Licences générales propose un stage obligatoire ou facultatif intégré au cursus en Semestre 6 du L3 (dispositif reconduit pour le contrat 2016-2020). Le stage est également inclus dans une UE en S10 en M2 pour tous les Masters dans l'architecture des formations pour le contrat 2016-2020. Les volumes horaires des stages sont déterminés par les équipes pédagogiques en fonction des besoins pédagogiques, et/ou du cadre législatif dans lequel s'inscrit la discipline (cas de la psychologie, qui est une profession à accès réglementé et avec un titre professionnel protégé).

Licence bi-disciplinaire mention Histoire-Histoire de l'art et archéologie :

Depuis la rentrée 2014, d'une part, après examen par les composantes concernées et par l'établissement, et, d'autre part, compte tenu de la modification de la nomenclature des Licences générales, la licence bi-disciplinaire mention Histoire-Histoire de l'Art et Archéologie n'a pas été reconduite.

Devenir des étudiants et suivi de cohortes :

Au niveau de l'établissement, un travail est engagé pour pouvoir augmenter les taux de réponses aux enquêtes, en développant et/ou en améliorant la collaboration « OVE↔responsables de formation » en s'appuyant sur les liens privilégiés qu'entretiennent les responsables de formation (notamment en Licences Professionnelles et en Masters) avec les promotions d'étudiants pour pouvoir renseigner les enquêtes ministérielles, afin de pouvoir mettre en évidence les évolutions en cours de contrat quinquennal, ainsi que d'un contrat à l'autre.

Par ailleurs, l'établissement reste confronté à la difficulté de pouvoir assurer le suivi des étudiants sortant de l'établissement sans obtention du diplôme. Le cadre posé par la CNIL reste un obstacle, de même que la non utilisation du numéro INE lors de l'inscription dans certains établissements relevant des secteurs de la santé ou du travail social, comme cela a été confirmé par les services statistiques du MENESR à la Directrice du Département Formation Vie Etudiante de la COMUE (qui portait une demande collective pour améliorer notre connaissance des parcours étudiants). Si les services statistiques du MENESR peuvent éventuellement fournir certaines données, il apparaît qu'il s'agit de panels d'étudiants, et non pas de l'ensemble des étudiants. Ces différents éléments rendent impossible tout travail d'analyse des parcours d'étudiants, dès lors qu'ils quittent notre établissement. Ces données pourraient pourtant nous permettre de savoir vers quelles autres formations se dirigent les étudiants, de connaître leur situation lorsqu'ils ne sont pas retenus en M2, de mesurer la pertinence de création de parcours-types adaptés à leur cheminement au sein des formations du supérieur...

Coordination du champ « Sciences Humaines et Sociales (SHS) :

Il est noté une insuffisance de coordination au niveau du champ SHS, ce qui s'explique notamment par le fait que les champs soient apparus en 2014 et non au moment de la mise en place du contrat quinquennal 2011-2015. L'établissement souhaitant conserver les champs de formation pour le contrat quinquennal 2016-2020, un travail sera engagé au sein de l'établissement pour étudier les différents scénarios possibles en matière de coordination.